

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FRO01400RXU3

31/12/2025

 Commercialisé en  FR

 Étoiles Six Financial Information ^{(2) (3)} -

Diversifiés internationaux - dominante taux

Orientation de gestion

Le FCP vise à investir de manière active et discrétionnaire sur différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires) en suivant une gestion discrétionnaire, afin de réaliser une performance nette de frais supérieure à l'indice composite (80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR et 20% MSCI World NR EUR), sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
15/11/2024

Date de lancement de la part
15/11/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
AFEPAGP FP

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,30%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,37%

Indice de référence
80 % Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 20 % MSCI World

▶ Actif net du fonds	251,19 M€
▶ Actif net de la part	0,18 M€
▶ Valeur liquidative	102,80 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-0,40%	-0,47%

▶ Gérants



Geoffroy Carteron



Alban Tourrade

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement

5 ans

▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	7,0	6,7
▶ Couverture note ESG	99,3%	98,4%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FR001400RXU3

31/12/2025

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 15/11/2024)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	2,55	2,45	0,10
1 mois	-0,40	-0,47	0,08
3 mois	0,84	0,82	0,02
6 mois	2,26	2,38	-0,12
1 an	2,55	2,45	0,10
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-
Lancement	2,80	3,03	-0,23

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	-	-	-	-	-	-	-	-
2022	-	-	-	-	-	-	-	-
2023	-	-	-	-	-	-	-	-
2024	-	-	-	-	-	-	0,24	0,45
2025	-2,22	-1,86	2,57	1,97	1,40	1,55	0,84	0,82

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	4,97	4,65	-5,82	-5,14	126	156	1,50	0,00	0,08	1,02	0,00
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	4,47	-	-6,39	-	176	-	1,47	-0,21	0,02	1,03	-0,01

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FR001400RXU3

31/12/2025


 Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle (hors liquidités)^{(4)(5)*}

En %	Fonds	Indice
Technologie	31,0	32,2
Banques	14,4	7,3
Biens et services industriels	11,0	11,9
Santé	8,8	9,4
Produits et services de consommation	3,4	2,2
Télécommunications	3,0	2,2
Services financiers	2,9	4,6
Services aux collectivités	2,9	2,8
Energie	2,8	3,6
Commerce de détail	2,8	5,6
Automobiles et pièces	2,7	2,5
Assurance	2,7	3,0
Aliments, boissons et tabac	2,1	2,6
Immobilier	2,0	1,8
Construction et matériaux	1,9	1,3
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,7	1,7
Produits chimiques	1,5	0,9
Médias	1,2	1,1
Voyages et loisirs	0,8	1,6
Ressources de base	0,4	1,7
OPC	-	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾⁽⁵⁾

En %	
	OFI Invest Actions Amerique OPC
6,9	
	 OFI Invest Us Equity Active FR Biens et services industriels
3,6	
	BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE OPC
2,0	
	OFI Invest Actions Japon Par OPC
1,8	
	ISHARES S&P US BANKS UCITS E OPC
1,5	

► Répartition géographique (hors liquidités)^{(5)*}

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	64,5	70,0
Japon	9,6	5,5
France	3,5	2,4
Royaume-Uni	3,1	3,9
Allemagne	3,1	2,4
Inde	2,1	-
Pays-Bas	1,9	1,6
Suisse	1,8	2,7
Italie	1,5	0,8
Taiwan	1,3	-
République de Corée	1,3	-
Irlande	1,3	1,3
Espagne	1,1	0,9
Autres Pays	3,9	8,7
OPC	-	-

► Répartition par devise^{(5)*}

En %	Fonds
USD	68,2
EUR	11,7
JPY	9,6
Autres devises	10,4

► Répartition par capitalisation (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)*

En %	Fonds
Petites capitalisations (> 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	4,6
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	95,4

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	8
Taux d'exposition actions (%)	25,8

*La ventilation couvre à la fois les titres détenus en direct et ceux obtenus par transposition des OPCVM.

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.(5)Les valeurs présentes sur cet élément sont rebasées sur la poche.

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FR001400RXU3

31/12/2025

 Exposition Taux
80%
 Structure du portefeuille

► Répartition sectorielle (hors liquidités)^{(4)(5)*}

En %	Fonds	Indice
Gouvernement souverain et assimilé	66,9	68,0
Banques	8,9	12,0
Gouvernement quasi-souverain	3,3	6,5
Services aux collectivités	3,0	1,6
Consommation Non cyclique	2,7	2,8
Communications	2,6	1,3
Consommation cyclique	2,3	1,9
Assurance	1,7	0,9
Matériaux de base	1,5	0,6
Technologie	1,5	0,7
Immobilier	1,4	0,5
Biens d'équipement	1,4	1,1
Autres financières	1,1	0,6
Transport	1,0	0,7
Courtage/Asset Managers/échanges	0,4	0,2
Autres industries	0,3	0,1
Sociétés de financement	-	-
Energie	-	0,6
Titrisation	-	-
OPC	-	-

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)^{(5)*}

Perception du risque de crédit	En %	Fonds	Indice
- Risqué	AAA	3,8	18,4
	AA	2,0	10,5
	A	10,3	31,8
	BBB	9,6	22,1
	BB	0,9	0,1
	B	0,2	-
	CCC	-	-
	CC	-	-
	C	-	-
	D	-	-
+ Risqué	NR	-	-

► Répartition géographique (hors liquidités)^{(5)*}

En %	Fonds	Indice
France	25,3	20,6
Allemagne	15,0	18,7
Italie	12,9	13,6
Espagne	10,2	9,5
Pays-Bas	4,8	4,6
Etats-Unis	4,3	4,1
Belgique	4,0	3,7
Autriche	3,3	2,6
Royaume-Uni	2,8	1,9
Finlande	2,4	1,6
Portugal	1,4	1,2
Irlande	1,4	1,0
Autres Pays	12,2	16,8
OPC	-	-

► Répartition par devise^{(5)*}

En %	Fonds
EUR	94,4
USD	5,6
GBP	-

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	192
Taux actuariel (%)	2,92

*La ventilation couvre à la fois les titres détenus en direct et ceux obtenus par transposition des OPCVM.

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (5) Les valeurs présentes sur cet élément sont rebasées sur la poche.

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FR001400RXU3

31/12/2025

Exposition Taux
80%

Structure du
portefeuille

► Répartition par type d'émetteur (hors liquidités)^{(5)*}

En %	Fonds
Government	70,2
Corporate	16,3
Financial	12,1
Autres	1,4
OPC	0,0

► Répartition par maturité (hors liquidités)^{(5)*}

En %	Fonds
+15 ans	11,5
10-15 ans	7,7
7-10 ans	26,7
5-7 ans	22,3
3-5 ans	17,7
1-3 ans	12,6
-1 an	1,3
OPC	-

► 5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)^{(5)*}

En %	
 FRANCE (REPUBLIC OF) FR	18,2
 GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) DE	11,4
 ITALY (REPUBLIC OF) IT	9,3
 SPAIN (KINGDOM OF) ES	7,3
 BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT OF) BE	2,7

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %	
AMUNDI EURO GOVERNMENT... OPC	8,5
BNPPE JPM ESG EMBI G... OPC	4,7
ISHARES CORP BOND... OPC	2,6
 GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 15/02/35 DE Gouvernement souverain et assimilé	2,1
 FRANCE (REPUBLIC OF) 25/02/27 FR Gouvernement souverain et assimilé	2,0

*La ventilation couvre à la fois les titres détenus en direct et ceux obtenus par transposition des OPCVM.

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.(5)Les valeurs présentes sur cet élément sont rebasées sur la poche.

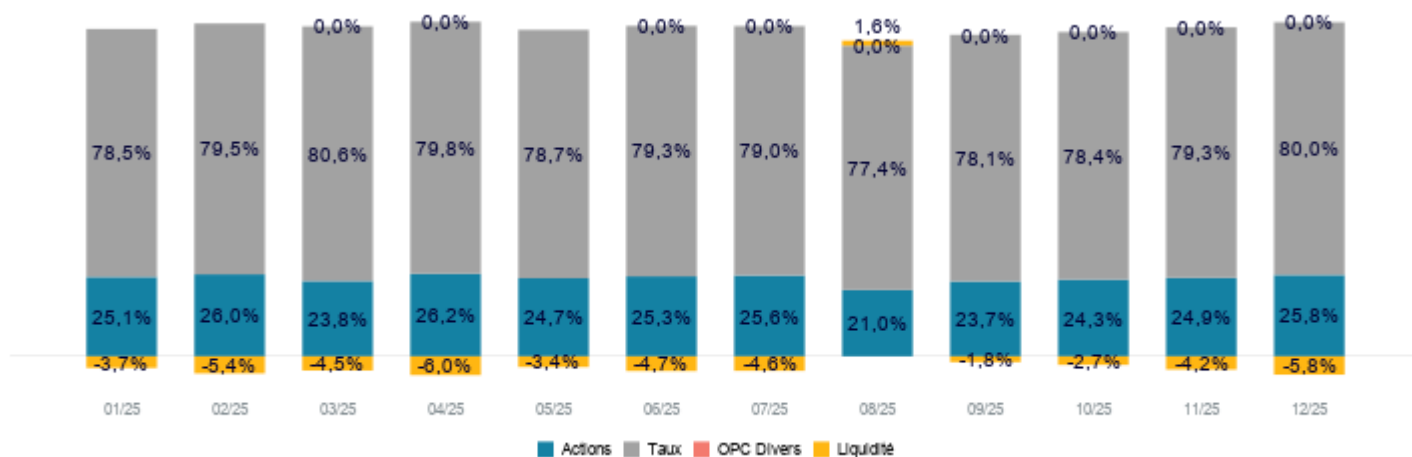
Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FRO01400RXU3

31/12/2025


 Structure du
portefeuille

Allocation historique sur 1 an glissant (en exposition)



Principales surpondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Surpondération
BANK OF AMERICA CORP	1,22	0,75
FIFTH THIRD BANCORP	0,67	0,63
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	0,54	0,54
JPMORGAN CHASE & CO	1,60	0,53

Principales sous-pondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Sous-pondération
AMAZON.COM INC	0,00	-2,67
APPLE INC	3,95	-0,91
BERKSHIRE HATHAWAY INC	0,00	-0,84
EXXON MOBIL CORP	0,00	-0,62

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FR001400RXU3

31/12/2025



► Commentaire de gestion

Premier trimestre 2025

Le début d'année est marqué par un scénario d'atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable aux actions et aux obligations. La pondération en actions américaines est maintenue entre 3 % et 5 %, avec une diversification vers les banques US et une exposition aux dividendes du S&P 500 2025. L'Europe reste faiblement pondérée, complétée par des mid caps allemandes, soutenues par le plan fiscal et des espoirs géopolitiques. Des protections sont conservées face aux risques (positionnement long des investisseurs, tensions commerciales). La duration est renforcée via le Bobl, tandis que la stratégie de resserrement UK/DE est partiellement débouclée en mars. La pentification euro est abandonnée en février. Sur le crédit, réduction du haut rendement après resserrement des spreads. En devises, sortie du dollar contre euro au profit de la livre sterling ; la couronne norvégienne est maintenue, financée contre franc suisse.

Deuxième trimestre 2025

Le trimestre est dominé par l'épisode « Liberation Day » et la volatilité liée aux annonces tarifaires, finalement atténuées. Les protections précédentes amortissent le choc. Nous nous positionnons pour un rebond via des options d'achat, tout en coupant, en partie, les positions longues sur actions US (banques incluses) et en conservant les actions européennes et mid caps allemandes. Arbitrage des dividendes US 2025 vers 2026, jugés plus attractifs. La duration est réduite en mai, sous l'effet du risque inflationniste. La stratégie UK/DE est clôturée. Sur le crédit, renforcement progressif du haut rendement, puis arbitrage partiel vers dettes émergentes en USD couvertes. En devises, ajustement actif sur la couronne norvégienne, finalement financée en dollar ; liquidation des positions GBP/USD.

Troisième trimestre 2025

Passée l'incertitude tarifaire, la demande pour les actifs risqués redevient forte malgré des signaux faibles sur l'emploi US. Nous maintenons un biais long actions avec protections, revenons temporairement sur les actions américaines et conservons les diversifications (technologie chinoise, mid caps allemandes). En fin de période, réinvestissement dans les banques US, porté par la dérégulation. Réduction progressive des mid caps européennes après leur bon parcours. La duration reste basse par prudence face aux tensions budgétaires et à l'inflation. Mise en place d'une stratégie optionnelle sur le SOFR pour contrer des anticipations trop agressives de baisse des taux. Réduction du haut rendement, maintien des obligations émergentes. En devises, maintien de la couronne norvégienne contre dollar.

Quatrième trimestre 2025

L'année se termine dans un contexte d'incertitudes sur l'emploi US et de craintes de bulle IA. Nous allongeons la duration à titre défensif via le Bund. Renforcement répété du secteur bancaire américain, toujours performant. Mise en place d'une stratégie relative value : produits de base européens contre Euro Stoxx 600, anticipant la hausse des matières premières soutenue par l'activité manufacturière, l'électrification des data centers liée à l'IA et la transition énergétique en Asie.

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FR001400RXU3

31/12/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	07/07/2004
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	KPMG
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Pas de minimum
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FR001400RXU3

31/12/2025

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SPREAD MOYEN	Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.	SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
SENSIBILITÉ CRÉDIT	La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.	SENSIBILITÉ TAUX	La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.
RATING MOYEN	Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.	RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.
DURATION	La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.	ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.
TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITÉ	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.		

Afer Patrimoine Part Afer Generation Patrimoine

FR001400RXU3

31/12/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.